



**BUDGET 2023 : INDEXATION DES SALAIRES, POSTES ET MOYENS :  
LA MOBILISATION CONTINUE !**

**RASSEMBLEMENT**

de la fonction publique et du secteur subventionné le  
**JEUDI 3 NOVEMBRE dès 16h30 (fin à 18h)**  
aux Canons, devant l'Hôtel-de-Ville (séance du Grand-Conseil)

**16h30** accueil des député-es, tractage, vin chaud et animation musicale  
**17h30** prises de paroles et Assemblée du personnel – résolution ;  
vote sur la suite de la mobilisation – préavis de **GRÈVE** du 24 nov.

**Éléments à l'appui des revendications du personnel :**

- Le refus du Conseil d'Etat d'ouvrir une quelconque **négociation** sur les revendications du personnel ;
- L'inflation d'octobre 2021 à octobre 2022 qui devrait s'élever à **près de 3%** et qui ne serait compensée qu'à 1,35% selon le Conseil d'Etat ;
- Les **économies** faites sur le dos du personnel de la fonction publique pour financer les indispensables nouveaux postes prévus au budget 2023 (488 postes) ;
- La référence systématique à la situation budgétaire catastrophique du canton, largement fantasmée ou créée de toutes pièces, mais qui ne permettrait pas, selon le Conseil d'Etat et une majorité au Grand Conseil, de respecter les engagements à l'égard de la fonction publique ;
- Le projet de loi du PLR qui vise une nouvelle baisse des impôts de 5%, qui profiterait aux plus riches mais provoquerait une perte des recettes de l'Etat de 200 millions ;
- La souffrance du personnel dans nombre de secteurs en raison d'un manque de postes et de moyens ;
- L'indexation obtenue ailleurs en Suisse dans de nombreuses institutions et entreprises privées ou publiques.

**En conséquence, le personnel de l'Etat et du secteur subventionné exige du Conseil d'Etat et du Grand Conseil :**

- **Une indexation pleine et entière des traitements en gardant en référence l'augmentation des traitements de 5% réclamée par l'Union syndicale suisse (USS) ;**
- **Le versement de l'annuité 2023 (prévue par la loi) pour tout le personnel de l'Etat et du secteur subventionné ;**
- **Le maintien de tous les nouveaux postes prévus (488) dans le projet de budget 2023, indispensables pour assurer la continuité des prestations, déjà mises à mal ;**
- **La prise en charge par l'Etat de l'augmentation des coûts de l'énergie (électricité et gaz) ainsi que l'adaptation des subventions au coût de la vie pour garantir l'indexation des aides sociales et des rentes.**